



BRIE INFOS

N°2 - Juin 2023

DATES À RETENIR !

◆ Dimanche 11 juin

Barbecue du village, stade,
comité des fêtes.

◆ Samedi 17 juin

Festival Rock'n'Fées



◆ Jeudi 22 juin

Club de l'amitié
Journée à Saint-Jacut-de-la-
Mer (covoiturage)

Balade et pique-nique

◆ Samedi 24 juin

Kermesse de l'école

◆ Vendredi 23 juin

Barbecue Tout Brie Bouge,
stade.

◆ 24 et 25 août

Don de sang

Salle du chêne jaune à Janzé

Rdv : dondesang.efs.sante.fr

**La mairie sera
fermée les samedis
matins pendant la
période du 15 juillet au
26 août 2023 inclus.**

Le Brie Info n°3-2023
paraîtra début septembre,
n'hésitez pas à nous
envoyer vos articles avant
le 15 août 2023 :
accueil.mairie@brie.bzh

LE MOT DU MAIRE

L'été se rapproche avec ses belles journées que nous attendons tous et ses congés bien mérités.

Bien que nous ayons eu de fortes pluies en mars, avril et début mai il faudra rester prudent sur les risques liés aux fortes chaleurs qui sont prévues par météo France. Il faudra être vigilant sur les risques d'incendie qui seront la conséquence de sécheresses dues aux fortes températures. Pensez à vous protéger du soleil et vous hydrater en extérieur.

Nous avons pris du retard sur l'entretien de la commune au mois de mai. Les services techniques ont été sur les chantiers de l'installation des nouveaux bancs au plan d'eau, des agrès de sport et du nouveau portique de l'entrée du parking.

Il était important que tout cela soit réalisé avant la période estivale.

L'enquête publique du PLU est terminée et les diverses observations seront prises en considération. Un mémoire de réponse est réalisé. La validation du PLU sera soumise au conseil municipal dès que cela sera possible, pour ensuite lancer un nouveau projet de lotissement. La vente des lots permettra à la commune de se projeter sur des travaux de bourg, locaux techniques et locaux de sport.

Plusieurs aménagements, de voies douces, d'emplacements d'aires de covoiturage sur le parking de l'Abri de l'Ise et sur le parking Valentin, seront mis en place. Des demandes de bornes de recharge électrique sont en cours.

Le PCS (plan communal de sauvegarde) est en cours de réalisation. Quelques sujets sont encore à finaliser pour que nous puissions le valider. Son objectif est de pouvoir répondre le plus efficacement possible aux problèmes majeurs que sont les risques d'incendie, d'inondation ou sismique.

« La participation citoyenne pour devenir acteur de sa sécurité » sera présentée par la gendarmerie lors d'une réunion publique.

Le nouveau site de BRIE accompagné d'une page Facebook est fonctionnel. Quelques mises au point restent à finaliser.

Les travaux de reméandrage de l'Ise avec la renaturation écologique des anciennes lagunes vont avoir lieu par Eaux et Vilaine. L'objectif est de recréer des espaces naturels et de replacer les surfaces de débordement de l'Ise en cas de fortes intempéries.

Nous vous souhaitons un bel été.

FESTIVAL ROCK'N'FEES



Le Festival

Nous proposons un festival à taille humaine, ouvert à tous, où têtes d'affiches et artistes émergents cohabitent sur le même espace. Nous faisons la part belle aux artistes Bretons en lien avec notre souci de travailler avec des entreprises, des acteurs et des indépendants locaux.

Nous souhaitons inscrire le festival localement.



La Programmation



Barbara Rivage, Bootleggers United, Broken Back, Lechapus, The Flying Bones, Freky Crew, Uzi Frey JA,

Contact et Billeterie : rocknfees.fest@gmail.com

Informations pratiques

Le camping

Le camping est réservé aux personnes détentrices d'un billet ayant pré-réservé un emplacement au moment de la réservation de leur billet, dans la limite des places disponibles.

Un petit-déjeuner payant sera proposé aux festivaliers, le camping dispose d'un point d'eau et de toilettes.

Le camping n'est pas ouvert aux personnes mineures.

Le camping est ouvert de 16h le samedi 17 juin à 14h le dimanche 18 juin.

Bar et Restauration

Encore une fois pour cette nouvelle édition nous vous avons préparé un bar en or avec boissons, snacks et joie de vivre .

Parking

Un parking surveillé sera à votre disposition afin de pouvoir rentrer serein ou bien de dormir sur vos deux oreilles

Baignade surveillée

Ouverture de la baignade au plan d'eau de la Vallée de L'Isle le dimanche 18 juin puis du 21 juin au 15 août de 13h20 à 19h10.



FACEBOOK MAIRIE

Depuis début Mars, la commune de BRIE est dotée d'une page Facebook.

N'hésitez pas à aller y faire un tour.

Le nom de la page est « **Ville de Brié – Officiel** ».



BUDGET COMMUNAL

VOTE DU BUDGET

Lors de la réunion de conseil du lundi 29 mars 2023, le Conseil Municipal a adopté les différents budgets primitifs qui s'équilibrent comme suit :



	Dépenses fonctionnement	Recettes fonctionnement	Dépenses investissement	Recettes investissement
Budget général	897 934,47 €	897 934,47 €	524 430,08 €	524 430,08 €
Budget assainissement	94 387,60 €	94 387,60 €	92 486,73 €	92 486,73 €
Budget futur lotissement « Le Lomet »	71 505,00 €	71 505,00 €	71 500,00 €	71 500,00 €

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux de 2022.

Les taux communaux pour l'année 2023 s'établissent ainsi:

- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 36.36 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 41.42 %
- taxe d'habitation (TH) : 12.56 %

GMBI



Depuis le 1er janvier 2023, tous les propriétaires ont une nouvelle obligation fiscale à accomplir sur leur espace sécurisé sur impots.gouv.fr. Cette démarche obligatoire doit être réalisée avant le 1er juillet 2023.

- Vous êtes propriétaire de votre logement et vous l'occupez comme résidence principale : cette démarche simple vous permettra de bénéficier de la suppression de la taxe d'habitation.
 - Vous êtes propriétaire d'un logement en location : vous devez indiquer qui sont vos locataires et depuis quand. De cette façon, la taxation est adressée à la bonne personne.
 - Vous êtes propriétaire et vous réalisez des travaux de construction, d'agrandissement ou de rénovation de votre logement : vous devez déclarer l'achèvement des travaux sous 90 jours pour éviter une pénalité.
- >> **Plus d'informations :**
impots.gouv.fr

CCAS

DISPOSITIF « ARGENT DE POCHE »

Comme les années passées, la commune a sollicité l'autorisation des services de l'Etat, pour organiser des chantiers à caractère éducatif.

Cette opération concerne les jeunes de 14 à 25 ans, mais la commune souhaiterait privilégier les jeunes entre 15 et 18 ans.

Ces chantiers ont lieu pendant les vacances scolaires. En contrepartie de leur investissement, les participants perçoivent une indemnité de 15 euros par mission de 3h00.

Les jeunes sont accompagnés par des élus qui les encadrent pendant tout le temps de leur activité.

Pour les activités techniques : 10 - 11 - 12 - 24 - 25 et 26 juillet 2023 de 9H à 12H.

Pour le service du repas des aînés : 25 novembre 2023 de 12H30 à 15H30.

Si vous êtes intéressés, merci de retirer un dossier d'inscription en Mairie, aux horaires d'ouverture, avant le 15 juin. Il vous sera demandé une attestation d'assurance responsabilité civile et, pour les moins de 18 ans, une autorisation parentale.



MEDIATHEQUE DE BRIE

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail.



libellulemediatheques



Libellule – Médiathèques de
la Roche aux Fées

mediatheque.brie@rafcom.bzh

<http://bibliotheques-rocheauxfees.fr/>

Prochaines animations



Soir des Chouettes

Vendredi 9 juin 2023 à 21h30

Pour ce Soir des Chouettes, le conteur Quentin Foureau proposera une veillée de contes traditionnels sur les rapaces et animaux nocturnes, des histoires pour enfants aux légendes ancestrales. La séance sera accompagnée de vidéos d'observations animalières. Au théâtre de verdure.

Bricolage

Mercredi 14 juin, de 14h à 16h

Création d'un marque page ! Venez apprendre à faire du papier recyclé et repartez avec votre marque page. Tout âge, sans inscription.

Regarder les étoiles

Mardi 4 juillet à 21h30 (fonction de la couverture nuageuse)

Venez profiter d'une découverte du ciel au bord de l'étang de Brie avec un accompagnateur passionné.

En famille. Sur inscription.

Jeux géant

Samedi 8 juillet, de 10h à 12h

Pour fêter les vacances : matinée jeux géant et jeux en bois à la médiathèque.



Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 12 juillet de 16h à 20h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap. Sans inscription.

Jouons !

Jeux vidéo : mercredi 26 juillet de 15h à 20h.

Cet été retrouvez une journée dédiée à Just Dance :

Et le **vendredi 4 aout, de 19h à 22h**, une soirée Let's play coopératif, pour les joueurs de tout niveau mais pas avant 16 ans, autour d'un jeu narratif d'un studio indépendant à découvrir. Sur réservation, repas participatif, boisson offerte.



Information

Recrutement bénévole : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Pas de fermeture cet été

Mardi: 16h – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

CLASSE 3

La date fixée cette année est le samedi 16 septembre à Brie.

Déroulement de la soirée :

18h30 : Dépôt de fleurs au monument aux morts

19h00 : Photo souvenir au plan d'eau

20h00 : Repas préparé par Quentin et son équipe à Brie

Le prix est de 40€ par adulte et 10€ pour les enfants jusqu'à 12 ans.

Les invitations sont en cours de distribution.

Les personnes concernées n'ayant pas reçues d'invitation sont invitées à se faire connaître auprès des organisateurs.

Pour optimiser l'organisation, merci de vous inscrire impérativement avant la fin juin auprès des personnes ci-dessous :

Mme Brulé Maryline : 06.81.81.18.21

Mme Coudray M.Thé :

06.20.62.79.38

Mme Rouault Servane :

06.10.15.78.72

Mr Fourdeux Romain :

06.72.60.37.23

Mr Verron

Emmanuel :06.21.70.13.78

CLUB DE L'AMITIÉ

Le club de l'amitié accueille ses adhérents les 1er et 3eme jeudis du mois à la salle multifonction pour différentes activités (jeux de société divers, initiation à l'art floral)

Le club organise également des balades (entre 7 et 10 kms) le 2eme jeudi dans les communes avoisinantes ou dans d'autres communes (Rennes – St Jacut de la mer) ainsi que des voyages en car en collaboration avec le secteur de Janzé.

Deux fois par an un repas est proposé aux adhérents et non adhérents afin de mieux se connaître.

Nous vous remercions de votre participation active dans le programme proposé par votre club et comptons sur vous pour apporter de nouvelles idées

Des membres du club participent également à l'élaboration d'un potager et d'un jardin floral avec les enfants de l'école de Brie.

TOUT BRIE BOUGE

L'association Tout Brie Bouge a participé le dimanche 16 avril dernier à l'Urban Trail de Rennes.

Cette course a permis aux membres de l'association de découvrir sous un autre angle la ville de Rennes en passant dans des lieux emblématiques comme la Mairie, le parc du Thabor, le Roazhon Park, sur 14 km.

Nous vous informons que l'association organisera le samedi 9 septembre son 1er tournoi intergalactique de "pétanque loisir". Nous vous tiendrons informés des modalités dans le prochain Brie info et sur notre page facebook.



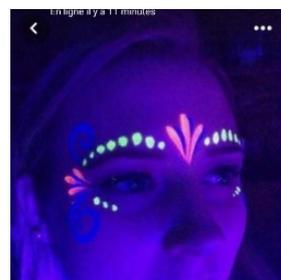
APEL

Courant du mois de Mai, nous avons lancé notre première opération POT S.O.S COOKIES, qui a été couronnée de succès pour le plus grand plaisir de nos enfants. En même temps, la recette de ces pots a été longtemps étudiée, testée et dévorée par nos petits et grands goûteurs.

Après plusieurs mois de réunion de travail, nous pouvons enfin vous dévoiler les projets à venir avec deux événements sur le mois de Juin et un en Octobre.

Tout d'abord, vous pourrez nous retrouver au festival Rock'n Fées, le 17 Juin 2023.

A cette occasion un stand de maquillage fluorescent sera proposé, enfants et adultes pourront venir admirer nos talents.



Pour bien finir l'année scolaire, nous vous retrouverons à l'évènement préféré des enfants, la KERMESSE, qui aura lieu le 24 Juin prochain. Plein de nouveautés seront proposées à cette occasion.

Enfin en avant-première, nous avons le plaisir de vous annoncer l'organisation de notre soirée dansante qui sera précédée d'un repas très breton !! Réservez donc votre samedi 14 Octobre 2023 (à « L'Abri de l'Ise »). Nous vous transmettrons toutes les informations dès la rentrée scolaire.

Nous tenons également à remercier les parents et les habitants de Brie qui participent activement à nos actions.

COMITÉ DES FÊTES



Quoi de prévu le dimanche 11 juin à partir de 12h
Et bien, rejoins-nous pour *un barbecue convivial et gratuit* au terrain des sports.

Il est ouvert à tous les habitants de Brie afin que l'on se rencontre ou se retrouve autour d'un verre.

Voici l'organisation :

- Apéritif : offert par la municipalité
- Tables et chaises : pas besoin d'en apporter nous nous en chargeons
- Barbecue et charbon : le comité des Fêtes se charge de vous le préparer

A vous d'apporter vos grillades, pique-nique et boissons pour un moment chaleureux.

Pour que la journée soit encore plus festive, n'oubliez pas de prendre vos boules de pétanque, palets, ballons ou autres jeux afin de partager ensemble un moment convivial.

Pour la sécurité de tous (et surtout de nos bambins), le parking du terrain des sports sera fermé par des barrières.

Activité économique

Ouverture d'une MAM

Stéphanie Legros et Linda Pelletier, toutes les deux assistantes maternelles, ont ouvert une MAM (Maison d'Assistants Maternelles) sur la commune de Brie le 2 Mai 2023.

La capacité d'accueil est de 8 enfants maximum.

La MAM est actuellement au complet pour les mois à venir.

Pour tous renseignements, merci de contacter

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01 ou

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

lapetiterecreedelise@gmail.com

Festival Désarticulé

Le festival désARTiculé revient pour sa 19ème édition avec 7 dates de spectacles entre le 24 juin et le 16 juillet !

Rendez-vous à Moulins d'abord, le samedi 24 et dimanche 25 juin, dès le matin !

Au programme entre autres : la sortie de création du Bal des Oiseaux, la compagnie Heïdi a bien grandi, Marzouk Machine, et bien d'autres encore !

8€ le samedi, 6€ le dimanche, 10€ le pass 2 jours, gratuit jusqu'à 16 ans (possibilité de billetterie en ligne sur www.ruedesarts.net)

Venez à vélo le dimanche à Moulins, on vous offre un verre en l'honneur des émissions carbone évitées !

Au plus près de Brie : il y aura aussi des spectacles à Thourie le 2 juillet et à Martigné - Ferchaud le 15 juillet ! Toutes les bénévoles prêtes à donner du temps pour le festival sont les bienvenues ! Pour être bénévole au festival désarticulé à Moulins, contactez Annelise au 06 70 06 84 10 ou par mail festivaldesarticule.moulins@gmail.com

Eaux et Vilaine



L'EPTB Eaux et Vilaine réalise des travaux sur les milieux aquatiques afin de restaurer la qualité et la quantité de la ressource en eau et d'enrayer la diminution de la biodiversité. Pour cela différents types de travaux peuvent être réalisés pour tendre vers un fonctionnement plus naturel et par conséquent une meilleure résilience du milieu face aux pressions extérieures. Les types de travaux sont identifiés selon le diagnostic du site concerné. Sur l'ISE par exemple, des travaux de reméandrage (créer une sinuosité du cours d'eau) pourront être réalisés en ajoutant une diversification d'écoulements et d'habitats avec l'apport de cailloux. Une zone d'expansion de crue sera créée au niveau des anciennes lagunes d'épuration de BRIE. Les travaux devraient être réalisés pour cet été 2023. L'EPTB Eaux et Vilaine Unité de Gestion Vilaine Est en est le maître d'ouvrage. Les financements sont portés en grande partie par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région et le département, et autofinancés pour le reste par Eaux et Vilaine.

AQUALIA

NOUVEAU FOURNISSEUR D'EAU POTABLE

Pour rappel, depuis le 1^{er} janvier 2023, Le Syndicat des Eaux de la Forêt du Theil a changé de délégataire pour la gestion de sa distribution en eau potable.

Dorénavant, c'est AQUALIA le nouveau fournisseur d'eau potable.

Une fin de contrat avec une facture de solde de consommation de 2022 vous a été envoyée par Véolia.

Vous recevrez d'ici l'automne, une première facture AQUALIA. Cette facture comportera un document explicatif pour les abonnés qui souhaiteraient opter pour le prélèvement mensuel.

AQUALIA- 2 route de Coësmes
35250 RETIERS
Tél : 02.23.08.01.89

SMICTOM

COMPOST, L'ALLIÉ DU JARDINIER

Le composteur est l'outil incontournable pour toute personne souhaitant réduire ses déchets. S'il permet l'élimination de presque 30% de la poubelle d'ordures ménagères, il est également l'allié incontestable du jardinier. Le compostage permet d'obtenir un engrais gratuit et naturel, tout en éliminant la quasi-totalité de ses déchets de cuisine et de jardin.

UNE REDUCTION AVEC LE SMICTOM

Afin d'encourager la pratique et de permettre à chacun de réduire ses ordures ménagères, le SMICTOM organise des ventes de composteurs à tarif réduit.

UN COMPOSTEUR ADAPTÉ AU FOYER

Il existe 3 tailles de composteurs différents, afin de s'adapter à la taille de votre foyer,



Les prochaines distributions auront lieu :
Samedi 23 septembre 2023 à Retiers - *Réservation avant le 11 Août*
Mardi 3 octobre 2023 à Châtillon-en-Vendelais - *Réservation avant le 18 Août*

Plus d'informations et réservations sur www.smictom-sudest35.fr, rubrique « démarches en 1 clic »

BREIZH GO

INSCRIPTION EN LIGNE AU TRANSPORT SCOLAIRE



Simple & rapide

Pourquoi s'inscrire en ligne ?

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter de la fin mai. Au-delà du **17 juillet 2023**, une majoration de 30 euros pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

L'inscription en ligne, c'est :

- un espace unique pour l'inscription de vos enfants
- accessible 7 jours/7 et 24h/24
- simple et rapide

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont préremplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à les valider.

Comment réaliser votre inscription en ligne ?

1. Rendez-vous sur breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse email. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante : « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2022-2023 ? ».
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

RENSEIGNEMENTS

Site internet : www.breizhgo.bzh
02 99 300 300 7 jours sur 7

Du lundi au samedi de 8 h à 20 h
Contactez-nous via le formulaire en ligne :
www.breizhgo.bzh/nous-contacter



Transport scolaire BREIZHGO

Inscrivez-vous en ligne sur breizhgo.bzh

à compter de la fin mai 2023

Simple & rapide



→ Au-delà du 17 juillet 2023, une majoration de 30 € pour inscription tardive sera appliquée.

→ Photo d'identité obligatoire.

